

Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 28 juillet 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 880 000 francs destiné à la rénovation des installations scéniques du Théâtre Pitoëff de la salle communale de Plainpalais, situé 52, rue de Carouge, 1205 Genève, parcelle N° 827, feuille N° 42, section Genève-Plainpalais.

Rapport de M. Bayram Bozkurt.

Cette proposition a été renvoyée à la commission des travaux et des constructions par le Conseil municipal lors de sa séance plénière du 14 septembre 2010. Sous la présidence de M. Alexandre Wisard, elle a été examinée lors de la séance de commission du 20 octobre 2010.

Le rapporteur remercie M. Jorge Gajardo Muñoz pour la grande qualité de sa prise de notes, fort précieuses et utiles, pour la rédaction du présent rapport.

Séance du 20 octobre 2010

Pour la proposition PR-806, aucune audition n'étant demandée, le président invite les groupes à annoncer leurs intentions de vote.

Un commissaire des Verts, au nom de son groupe, observe que les travaux de rénovation du théâtre s'inscrivent à la suite des travaux déjà réalisés dans la salle communale de Plainpalais. La nécessité de ce lieu est avérée. Les Verts voteront donc favorablement la proposition PR-806.

Pour un commissaire socialiste, ces travaux, qui bénéficieront aussi bien à la sécurité des artistes et des techniciens qu'au confort du public, s'imposent d'eux-mêmes. Les commissaires socialistes approuvent la proposition PR-806 au nom de leur groupe.

Une commissaire d'A gauche toute! connaît bien la scène du Pitoëff pour y avoir joué. Elle confirme que ces travaux sont nécessaires et elle votera favorablement la proposition PR-806 au nom d'A gauche toute!

Le commissaire du Parti démocrate-chrétien rappelle qu'il était cosignataire de la motion pour la rénovation des installations de scène du théâtre. Il approuve la demande de crédit, car il estime que le projet répond bien à la demande des motionnaires.

Le commissaire radical approuve la proposition PR-806, mais il est d'avis que ces travaux auraient pu être faits en 2001, en même temps qu'était rénovée la salle communale.

Le commissaire libéral annonce que les libéraux approuvent la proposition PR-806. Il souligne que les libéraux sont favorables à l'entretien du patrimoine. Par ailleurs, le commissaire s'étonne que Pont Volant soit le seul bureau spécialisé dans la scénographie d'équipement. Il pense qu'il faut encourager la Ville à faire des soumissions en dehors de Genève.

Le commissaire de l'Union démocratique du centre annonce que les commissaires de son groupe soutiennent aussi la proposition.

Le président met aux voix la proposition PR-806, elle est acceptée à l'unanimité des membres présents.

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 880 000 francs destiné à la rénovation des installations scéniques du Théâtre Pitoëff de la salle communale de Plainpalais, situé 52, rue de Carouge, 1205 Genève, parcelle N° 827, feuille N° 42, section Genève-Plainpalais.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 880 000 francs.

Art. 3. – Un montant de 40 305 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève institué par la délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2008.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 175 000 francs du crédit d'étude voté le 23 juin 2009 (PR-652), soit un montant total 2 055 000 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2021.